



Le 18 septembre 2018



Les brèves !

Avant de parler de sujets plus locaux, SUD vous propose quelques brèves liées à notre industrie.

- Un rapport concernant « *le maintien des capacités industrielles de la filière nucléaire en vue de potentielles nouvelles constructions de réacteurs* », lancé conjointement par l'ex-ministre de la transition écologique, Nicolas Hulot, et le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, préconise la construction d'un premier lot de six nouveaux réacteurs EPR à partir de 2025 (*Les Echos*).
- La Chine est toujours en tête du marché du nucléaire selon le *World Nuclear Industry Status Report* publié le 4 septembre. Au 1er juillet de cette année, cinq nouveaux réacteurs avaient démarré dont trois en Chine, y compris le premier EPR et le premier AP1000. En 2017, quatre réacteurs avaient été mis en service dont trois en Chine et un au Pakistan, construits par une entreprise chinoise. Près d'un tiers des réacteurs en construction mi-2018 (16 sur 50) le sont en Chine. (*Enerpresse*).
(SUD : *qu'il semble loin le temps où Areva devait construire un tiers des réacteurs...nostalgique? Pas vraiment !*)
- Le 5 septembre, le Premier ministre, Edouard Philippe, a évoqué l'horizon 2035 pour réduire à 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité en France. Cette date devrait être confirmée en octobre, lors de la présentation de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (*L'Usine Nouvelle*).
- Le 6 septembre, le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN) a lancé une concertation sur les conditions de poursuite du fonctionnement des réacteurs nucléaires après 40 ans. Il s'agit de débattre des dispositions proposées par EDF pour améliorer la sûreté des réacteurs nucléaires de 900 MW au-delà de leur 40e anniversaire. Cette concertation se tiendra de septembre 2018 à mars 2019 (*Actu environnement.com*).
- L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) soumet à la consultation du public, sur son site internet, un projet de décision autorisant la mise en service et l'utilisation de la cuve du réacteur EPR de Flamanville et ce jusqu'au 24 septembre (*AFP*).

Ça s'améliore !

Les conditions de travail s'améliorent? Que nenni!* Les conditions d'accès à notre travail s'améliorent ! (*Une expression médiévale qu'on essaie de remettre à la mode)

Désormais, nous pouvons accéder au site par un tunnel des murets repeint en mode fresque moderne. Et si en plus on travaille en SDC du BC UP3, c'est l'extase! On a refait les peintures des couloirs de l'étage !

La Direction a donc décidé de passer la surmultipliée ! On se demandait où allaient passer les économies faites sur l'abandon des places réservées en crèche, on est servi !

Espérons que la Direction sortira de son tunnel pour faire le lien entre :

- un sous-effectif criant,
- et, dans le même temps, le départ de nombreux CDD et CQPI !



Point sur la projection conventionnelle/anticipation :

Incroyable, Orano a commencé le 12 septembre 2018 à livrer une partie de ses conclusions! Notre procédure a commencé début février 2018 et jusqu'ici c'était le mutisme... Cette obsession de jouer la montre en devient si ridicule que l'on s'attend à une simulation de leur avocat le jour de la plaidoirie !

Orano s'appuie dans ses conclusions sur :

- l'avenant n°4 signé le 31 juillet 2018. Orano explique que nous comprenons évidemment mal l'accord CAFC et que de toute manière un des articles sur lequel nous nous appuyons a purement été supprimé dans l'avenant n°4,
- sur le fait que 5 ans d'anticipation ne permet pas de connaître avec certitude son âge de départ à la retraite et que cela justifie une projection ! (Après l'excuse de la réforme 2019, ça sera l'excuse des présidentielles 2022 puis de 2027! La projection est donc pérenne pour la Direction quitte à faire un avenant n°5, un avenant n°6, etc...).

* un accord orchestré par la Direction au cœur de l'été :

- Qui ne fait pas gagner quelques mois comme elle le prétend, **il fait PERDRE un peu moins d'anticipation**. La nuance est de taille !
- Qui lui fait GAGNER, là on peut utiliser le mot, du temps et de l'argent via sa volonté manifeste de rendre cette projection **pérenne**.
- Qui lui permet de continuer de se jouer du sous-effectif et des pertes de compétences.
- Qui lui permet d'avoir **enfin** quelque chose à opposer aux procédures judiciaires en cours.

Une date de plaidoirie est désormais fixée : 12 décembre 2018. Nous l'aurions voulue bien plus tôt, mais c'est une nouvelle étape qui sera franchie. Après la plaidoirie, le tribunal fixera une date d'annonce de jugement.

SUD ne faiblira pas dans son accompagnement des plaignants et dans sa volonté de faire acter que l'application de la projection conventionnelle est injustifiée et illégale.

SUD va organiser une réunion prochainement avec les plaignants et notre avocate. Cette réunion sera ouverte à l'ensemble des personnes concernées par la projection. Cela permettra de faire un point exhaustif et transparent de la situation et des échéances à venir. Chacun pourra y poser ses questions.

Les enquêtes « site ».

Comme annoncé, SUD a participé à plusieurs groupes de travail sur le projet industriel. Cette participation nous permettra de mieux évaluer le rapport qui sera rendu et de pouvoir en parler objectivement.

Les groupes de travail n'étant pas tous passés, nous ne rentrerons pas dans le détail des slides/questions afin de ne pas en gêner le déroulement.

Cependant, de façon plus indirecte :

- Nous aurions préféré que les groupes de travail (GT) ne soient pas exclusivement classés par métier. Nombre de GT par métier ont déjà eu lieu sur le site, mais il n'a jamais été entrepris de réunir dans un même groupe : exploitants de différents ateliers, la maintenance, PSR, PSM, labo, direction technique, etc...
- Nous nous sommes « étonnés » qu'il soit dit par ADEIOS que la Direction ne savait sûrement pas tout. Chaque mois il y a une réunion du CHSCT, une réunion du CE et une réunion des DP ! Et dans ces instances, la Direction est présente.

Pour continuer dans les enquêtes d'opinion interne, SUD vous propose un petit voyage dans le temps.

En 2003, alors que germait dans la tête de notre visionnaire équipe dirigeante de l'époque :

- au niveau national, le modèle "Nespresso" (Areva NP vendra les machines et Areva NC vendra les dosettes),
- au niveau local, le modèle de l'alternance UP2/UP3 accompagné de sa réorganisation,

le site de la Hague avait réalisé, via le cabinet Inergie, une enquête d'opinion interne. 15 ans plus tard, certaines questions auraient sans doute un autre bilan...

Voici le lien pour la retrouver en intégralité : <http://sudhague.fr/Documents/1536908643.pdf>

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes vos questions : sud.anc.lahague@gmail.com

SUD soutient la journée de mobilisation et de grève interprofessionnelle, étudiante et lycéenne, du 09 Octobre 2018.